Envoyé en préfecture le 18/02/2026
Reçu en préfecture le 18/02/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20260217-16_2026-DE

VILLE DE QUIBERON
République française
Liberté – Egalité – Fraternité

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du lundi 16 février 2026

Service référent : *Direction des Finances et de la Commande publique*

Objet : Mobilités douces – Liaison verte Les Pilotins – Demande de subventions et de fonds de soutien

L'An deux mil vingt-six, le seize février à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le dix février, s'est réuni à la Maison des Associations en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick Le Roux, Maire.

Présents : M. Patrick LE ROUX, Maire, M. Gildas QUENDO, M. Serge BROSOLO, Mme Christine POUILLET, M. Hugues VANNIER, M. Jean-Michel BELZ, Mme Marie-Céline BARGAIN, adjoints au Maire, M. Alexis LIGEOUR, M. Gérard MAISNIER, Conseillers Municipaux délégués, M. Alain MOREAU, Mme Dorothée BOBEAU, Mme Marie-Thérèse NUGUES, Mme Nicole KIRCHGESSNER, Mme Sylvie BOSSARD, M. Marc ESPA, Mme Corinne LE JEUNE, M. Dominique CALCAGNO, Mme Laurence GONNOT, Conseillers Municipaux.

Absents : M. Alain BENSOUSSAN, Mme Anne TURI, Mme Sophie LEMOULINIER, M. Alain RICHARD.

Représentés : Sabine JEGOU représentée par M. Gildas QUENDO, M. Gildas GOUARIN représenté par M. Marc ESPA, M. Jean-Pierre BOUTAUD représenté par M. Alexis LIGEOUR, Mme Annick DELAUNAY représentée par Mme Christine POUILLET, Mme Alizée POUILLET représentée par M. Patrick LE ROUX.

Secrétaire de séance : Mme Dorothée BOBEAU.

Conseillers en exercice : 27
Présents : 18
Votants : 23

Envoyé en préfecture le 18/02/2026
Reçu en préfecture le 18/02/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20260217-16_2026-DE

VILLE DE QUIBERON
République française
Liberté – Egalité – Fraternité

Séance du conseil municipal du lundi 16 février 2026
Délibération n° 16/2026

Service référent : *Direction des Finances et de la Commande publique*

Objet : Mobilités douces – Liaison verte Les Pilotins – Demande de subventions et de fonds de soutien

Rapporteur : Monsieur Serge BROSOLO, adjoint aux Finances, aux mobilités douces et au Mécénat.

Exposé :

La ville de Quiberon s'est inscrite dans la promotion des mobilités douces en en adoptant son schéma directeur en décembre 2021.

Une coulée verte est planifiée entre le jardin de Brétino et le parc des Korrigans et, à terme le cas échéant, jusqu'à Port Haliguen. Elle consiste à permettre la circulation des piétons et cycles dans un environnement qualitatif et d'introduire une trame verte en milieu urbanisé.

Le projet entre dans une phase opérationnelle avec la réalisation du tronçon reliant le Boulevard Anatole France et le parc multi activités des Korrigans.

Le projet de création de la voie verte comprend plusieurs axes principaux :

- Construction d'une voie partagée à l'ensemble des modes doux ;
- Implantation de mobiliers et aménagements paysagers pour promouvoir cette liaison en une véritable promenade ;
- Création d'espaces naturels et notamment la plantation d'un verger ;
- Favorisation de la gestion des eaux pluviales par infiltration par la création d'une noue.

L'Etat propose chaque année une Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) dont les objectifs prioritaires sont le développement écologique des territoires et le développement d'infrastructures en faveur de la mobilité.

La Communauté de communes propose un dispositif de soutien aux mobilités douces pour les axes de maillage communal à hauteur de 25% des dépenses liées aux aménagements cyclables.

Le plan de financement est le suivant :

	Dépenses (HT)
Travaux de génie civil et paysager	282'850 €
Eclairage public	45'000 €
Etudes	22'204 €
TOTAL	**350'054 € HT**

Envoyé en préfecture le 18/02/2026
Reçu en préfecture le 18/02/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20260217-16_2026-DE

	Recettes	
Ville (autofinancement)	187 554 €	53.6%
Etat (DSIL)	100'000 €	28.6%
Communauté de communes	62 500 €	17.8%
TOTAL	**350'054 €**	**100%**

Les travaux seront réalisés entre le 1er avril et le 30 octobre 2026.

Ainsi, il est proposé au Conseil municipal :

- le projet d'aménagement de la liaison verte des Pilotins ainsi que le plan de financement présentés ;
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à solliciter les subventions et fonds de soutien présentés et à signer tout document afférent à son exécution

Avis des commissions municipales : Lors de sa séance du 10 février 2026, la Commission municipale Finances et Commande publique a émis un avis favorable.

Adoption :

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la circulaire du 17 octobre 2025 relative à la programmation 2026 DETR/DSIL,

Vu les dispositifs de soutien de la Communauté de communes pour les mobilités douces,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **à l'unanimité**,

APPROUVE le projet d'aménagement de la liaison verte des Pilotins ainsi que le plan de financement présentés ;

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à solliciter les subventions et fonds de soutien présentés dans l'exposé et à signer tout document afférent à son exécution ;

DIT que la présente délibération sera transmise pour exécution à la Direction des Finances et de la Commande Publique ainsi qu'aux services techniques ;

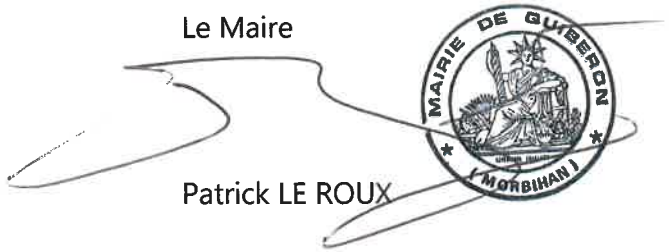
Envoyé en préfecture le 18/02/2026
Reçu en préfecture le 18/02/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20260217-16_2026-DE

VILLE DE QUIBERON
République française
Liberté – Egalité – Fraternité

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

A Quiberon, le 17 février 2026

Le Maire



Patrick LE ROUX

R. A. A. : 2026
Classification actes : FINANCES LOCALES